

**UNIVERSITÉ DE TIZI OUZOU**

# Les 4300 places pédagogiques de Tamda réceptionnées à la mi-octobre

*Les 4300 places pédagogiques attendues pour la rentrée universitaire 2016-2017 au niveau du pôle universitaire de Tamda seront livrées à la mi-octobre, a assuré dimanche le vice-recteur chargé de la formation supérieure et graduation de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.*

**D**ans une déclaration à l'APS, Méliche Moh Djerdjjer a affirmé que les entreprises en charge du projet de 7000 places pédagogiques en cours de réalisation à Tamda, se sont engagées à livrer une première tranche de 4300 au courant des deux premières semaines du mois en cours, les travaux étant pratiquement achevés. «Les blocs sont finalisés à 100% y compris en matière d'équipements pédagogiques et mobiliers. Il ne reste qu'à achever les travaux du VRD et le bitumage des allées pour procéder à la réception officielle de la structure qui interviendra au plus tard à la mi-octobre», a-t-il précisé. Avec cette livraison, la rentrée ne risque pas d'être perturbée et le début des cours aura lieu dans des conditions normales, a-t-il assuré. Seront scolarisés au niveau de ces blocs pédagogiques 4500 étudiants dont les nouveaux bacheliers inscrits dans les filières technologie, sciences de la matière, mathématiques et informatique, sciences financières et comptabilité, ainsi que les 2ème année des nouvelles spécialités des travaux publics, hydraulique, électromécanique, génie-biomédical et télécommunication, a-t-il signalé. Ce nouveau campus



dénommé Tamda II, accueillera également les étudiants en première année et deuxième année médecine, pharmacie et chirurgie dentaire, a indiqué Mr. Méliche qui a expliqué que l'actuelle faculté de médecine relevant du campus Hasnaoua ne peut pas contenir la totalité des étudiants suite à la fermeture de trois amphithéâtres menacés par un glissement de terrain, a-t-il encore fait savoir. Mr. Méliche a expliqué dans le même sillage que les 2700 places non encore livrées parmi les 7000 inscrites sur le même site seront ré-

ceptionnées entre janvier et février 2017 et seront gardées pour la prochaine rentrée universitaire 2017-2018, les besoins en matières d'infrastructures pédagogiques étant couverts par les 4300 places à réceptionner dans les jours à venir et les 7000 libérées par les diplômés du système classique et lu master. Il a toutefois signalé que la journée de samedi sera toujours exploitée au niveau des trois campus Hasnaoua I, Hasnaoua II et Tamda, dans la mesure où les 4300 places de Tamda apporteront une solution au placement des nou-

veaux bacheliers au nombre de 11 200 sans pour autant soulager les autres campus de la surcharge des effectifs. Abordant du volet encadrement, le vice-recteur a indiqué que 80 enseignants (maîtres assistants) ont été recrutés en prévision de la prochaine rentrée, tandis que le manque à gagner dépasse les 1000 enseignants. Le déficit exprimé sera couvert par le recours aux services des vacataires qui seront chargés des travaux pratiques et dirigés au sein des différents départements, a-t-il observé.

## Prochain workshop sur la plasturgie à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran

L'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) organise, les 29 et 30 octobre courant, un workshop sur la plasturgie, dans la perspective de lancer une nouvelle filière dédiée à ce créneau destinée aux ingénieurs, a-t-on appris, dimanche, de la cellule de communication de cet établissement. La création de cette nouvelle filière se fera en collaboration avec l'Institut national des sciences appliquées (INSA)

de Lyon ainsi qu'avec les entreprises algériennes de plasturgie, a-t-on précisé. Ce workshop offrira aux chercheurs, scientifiques et industriels de différents secteurs un forum d'échange sur les derniers développements dans le domaine de la plasturgie, a-t-on souligné. «La rencontre mettra l'accent sur les nouvelles avancées en matière recherche et développement, tout en permettant aux participants d'échanger les

idées, d'identifier les problèmes propres au pays, de proposer la création de nouvelles filières de formation et de jeter les bases de collaborations solides et durables», a-t-on ajouté. Les organisateurs du forum soulignent que la plasturgie ne serait pas correctement développée à l'échelle nationale. Le marché algérien ne comptant que 2.200 entreprises dans ce secteur, affirment-ils, tout en relevant que le pays demeure largement dé-

pendant des importations. «Sur un million de tonnes de plastique utilisés par an, seule la moitié est transformée en Algérie, le reste est importé d'Asie et d'Europe en produit fini», a-t-on avancé. Cet événement offre ainsi un espace pour discuter sur le programme à développer s'agissant cette filière, des potentialités existantes et celles à envisager pour remédier au manque en ressources hu-

maines. «La formation d'ingénieurs en plasturgie est une nécessité. La formation sera notre première vocation. L'entreprise pourra apporter un complément de formation», soulignent encore les organisateurs, ajoutant que l'autre objectif de ce workshop est de rassembler les communautés scientifiques nationale et étrangère afin de développer des axes de recherches dans le domaine de plasturgie.

## ENQUÊTES STATISTIQUES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

### «Notre approche doit évoluer pour garantir un progrès socioéconomique pérenne»

Les enquêtes, l'information et les données statistiques sont d'une importance stratégique au même titre que les ressources humaines et en termes d'équipements et de base infrastructurelle dans l'effort national, visant à asseoir d'une manière pérenne les fondements d'un développement économique et social basé sur la création de richesses à tous les niveaux territoriaux et dans l'ensemble des secteurs d'activités économiques. En somme, c'est le postulat général à partir duquel les experts et les universitaires, conviés à un colloque international qui s'est tenu dernièrement

à l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSSEA) de Koléa, soumettent à début des propositions, des réflexions et des analyses sous forme d'une série de communications, et ce, dans l'optique d'apporter des solutions devant contribuer d'une manière efficace et pragmatique à la résolution de la problématique sous-tendant l'équation : enquêtes statistiques et développement économique et social. Thème choisi pour cette rencontre qui a vu la participation d'éminents universitaires nationaux et étrangers. Le président du colloque, le Pr Hocine Hamrani, plaide pour une amélioration continue de la qualité de la formation de la ressource humaine en charge des statistiques. Un impératif, selon lui,

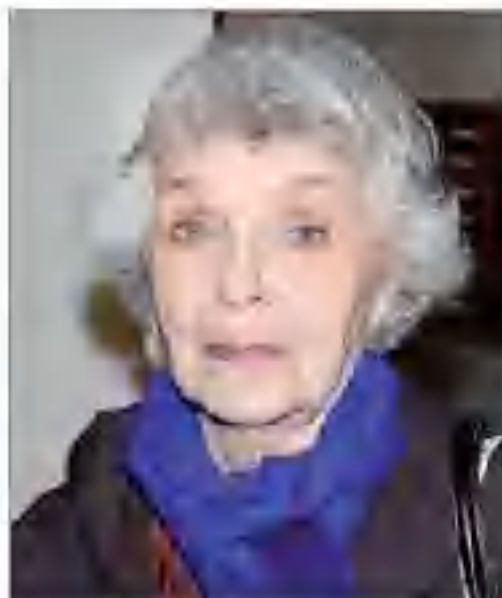


qu'exigent les mutations perpétuelles qui s'opèrent au niveau économique mondial et les évolutions que connaît la discipline qui s'appuie sur le concept de l'innovation et de la créativité et qui recourt de ce fait et invariablement à de nouveaux outils. «La nature de la demande de l'information statistique change et évolue en fonction des impératifs de développement économique et social en relation avec le contexte du marché mondial. Ce dernier a été toujours marqué par une instabilité continue

dont il s'agit de réduire les effets, en s'attelant à la recherche de meilleurs équilibres de l'économie nationale», estime-t-il. Cette nouvelle configuration de l'échiquier économique tant sur le plan local régional ou national nécessite, selon lui, une réforme de fond. «L'émergence des territoires, en l'occurrence les pôles de compétitivité, le développement des produits du terroir ou le développement local nécessitent une nouvelle approche de l'offre de données statistiques», conditionne-t-il. Et d'ajouter : «C'est à dire une réforme en profondeur allant dans le sens création-innovation des méthodes et techniques statistiques de production, de circulation, de coordination et de diffusion de l'information statistique.» A l'en croire, ce n'est que par cette

approche qu'on peut constituer un tableau de bord aux indicateurs fiables à la disposition des acteurs de la sphère de l'économie et des pouvoirs publics à tous les niveaux devant les aider à prendre des décisions. «La modernisation du système d'information statistique national, dans ce contexte, va permettre d'accroître les performances du mode de gouvernance en donnant lieu à une meilleure optimisation des allocations des ressources et à une facilitation des choix économiques des acteurs de l'espace territorial (formation qualifiante spécifique, investissement productif, entrepreneuriat, etc.)», précise-t-il. Et d'ajouter : «Il est temps d'impliquer la communauté scientifique spécialiste en la matière dans cet effort colossal en privilégiant et en consolidant les voies d'interaction entre notre communauté, la sphère économique et les organismes en charge de ce créneau, d'autant plus qu'avec l'introduction des technologies d'information et de communication, notre discipline évolue à une telle vitesse que tout retard en matière de formations ou bien de coopération entre tous les segments aura des répercussions directes sur le développement économique et social», conclut-il. Pour revenir au déroulement du colloque en question, les conférences programmées s'articulent autour de plusieurs volets inhérents à l'importance de la statistique dans les différents segments et activités économiques, notamment dans l'élaboration du Schéma national de l'aménagement du territoire SNAT 2030, l'agriculture, le secteur bancaire, le tourisme, les transports et la croissance économique hors hydrocarbures.

■ **Ambroise Lebbaï**



## CRASC

Le Crasc organise aujourd'hui à 9h, une journée hommage à Fanny Collona (1934-2014), sociologue de l'indépendance.



## SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR L'HYDROGÈNE RENOUVELABLE

### Une autre source d'énergie

La Bibliothèque nationale d'Algérie, sise à El Hamma, abritera demain l'ouverture des travaux du premier symposium international sur l'Hydrogène renouvelable ISSH2-2016.

Cette rencontre étalée sur deux jours consécutifs, organisée par la Division de Recherche Hydrogène-Energie-Renouvelable du Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER), a pour objectif principal de «fournir une plate-forme pour les échanges d'informations scientifiques et techniques sur les dernières avancées dans le domaine de l'hydrogène d'origine renouvelable comme vecteur énergétique et un carburant propre du futur et de disséminer les nouveaux développements dans les technologies de leur production, de leur stockage et de leur utilisation», soulignent les initiateurs de l'événement.

Aussi riches que variées, les thématiques se rapporteront, notamment aux techniques et technologies des systèmes et des procédés ; les techniques et technologies de stockage de l'hydrogène, les transports et livraisons d'hydrogène et carburants propres, les applications stationnaires et mobiles de l'hydrogène et l'environnement et combustion,

etc. Des invités de marque — chercheurs, enseignants-chercheurs mais aussi des experts et des doctorants algériens et étrangers — sont attendus à cette importante manifestation. Aussi, des plénières, des conférences et des séances d'affichage seront données par des experts nationaux et internationaux de haut niveau dans les différentes thématiques. Le rôle incontournable de l'hydrogène comme «source et vecteur énergétiques irremplaçables de ce siècle» a été confirmé par nombre de scientifiques à travers le monde. Utilisé comme source d'énergie, l'hydrogène possède l'immense avantage de ne pas émettre de gaz à effet de serre, notamment de CO<sub>2</sub>. En effet, l'hydrogène, en brûlant dans l'air, n'émet aucun polluant et ne produit que de l'eau. Pour un véhicule équipé d'une pile à combustible, il suffit d'un kilo de dihydrogène (H<sub>2</sub>), stocké sous pression, pour effectuer une centaine de kilomètres. A retenir, l'hydrogène pourrait constituer une véritable «révolution énergétique», soutiennent des experts. Actuellement, et même si les recherches sur l'hydrogène en tant que carburant demeurent, il faut le dire, peu nombreuses, par rapport à l'énergie électrique, par exemple, il

existe, cependant, un nouveau procédé qui a été mis au point par des chercheurs et qui pourrait en faire «le carburant propre du futur». En effet, des chercheurs américains ont mis au point un procédé à même de créer de grandes quantités d'hydrogène pouvant être utilisé comme carburant. Les chercheurs de l'institut de Technologie de Virginie ont réussi à établir un nouveau processus biologique aux fins de produire plus rapidement et avec un fort rendement l'hydrogène. Ces derniers ont pu, en fait, déterminer quelles enzymes sont à même d'accélérer la production. Aussi, ils ont pu accélérer, de millions de fois, le processus actuel. Pour Percival Zhang, professeur au département ingénierie des systèmes biologiques, «cela signifie que nous avons fait la démonstration de l'étape la plus importante vers une économie fondée sur l'hydrogène à savoir produire et distribuer de l'hydrogène verte pas chère provenant de la biomasse locale». Tout porte à croire, qu'à terme, l'hydrogène pourrait bien jouer un rôle «prépondérant» dans le paysage énergétique futur, s'accordent à dire les scientifiques.

Soraya GUEMMOURI

DEMAIN A 10H

## USTHB : conférence de presse

Le recteur de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene, M. Mohamed Saïdi, animera une rencontre avec la presse sur la rentrée universitaire 2016/2017, demain à 10h, à la salle de réunion du rectorat.

## IGCMO

# Grève à la faculté de Génie mécanique

**J. Boukraa**

Une grève est annoncée, à partir d'aujourd'hui, à la faculté de Génie mécanique de l'Université des sciences et de la Technologie d'Oran 'Mohamed Boudiaf' IGCMO, a-t-on appris par le biais d'un communiqué émanant de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) Selon les rédacteurs du communiqué, le recours à la protestation est motivé par l'accumulation de problèmes d'ordre pédagogique, et ce, à quelque jours de la rentrée universitaire. « allant du retard dans l'annonce des résultats des délibérations finales de l'année universitaire 2015/2016, au non-respect de la procédures du système LMD, retard dans l'affichage des listes des spécialités de Master en Génie maritime,

afin de permettre aux licenciés de s'inscrire, notamment ceux de la filière 'Technologies des pipelines' du Département des mines et métallurgie, absence de communication entre les étudiants et l'administration...». Les responsables de l'UNEA, énumèrent une série de problèmes qui sont à l'origine d'un ras-le-bol des étudiants.

Dans son communiqué, l'UNEA relève aussi « le problème des travaux pratiques dispensés dans l'université centrale (USTO), le manque d'hygiène et d'équipement. En plus du problème du bassin d'expérience qui n'a, toujours, pas été équipé ». Pour conclure, les rédacteurs du communiqué affirment que cette grève illimitée sera maintenue jusqu'à satisfaction des revendications des étudiants.

## Tiaret : clôture du 9<sup>e</sup> Salon national du cheval



La 9<sup>e</sup> édition du Salon national du cheval a pris fin, samedi à Tiaret, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, et des autorités de wilaya.

(Photo > D.R.)



**APRÈS SON ANNULATION EN RAISON D'IRRÉGULARITÉS**

# Les hospitalo-universitaires en psychiatrie repassent aujourd'hui leur concours

**Le concours d'accès aux grades de professeur et de maître de conférences classe A (MCA) sera refait aujourd'hui. Le concours qui s'est déroulé en juillet dernier a été annulé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique suite à une enquête révélant des anomalies lors de son déroulement. «Un fait sans précédent», selon le Syndicat national des chercheurs hospitalo-universitaires.**

**Salima Akkouche – Alger (Le Soir)** – Que s'est-il passé lors du concours d'accès aux grades de professeur et de maître de conférences A en psychiatrie? C'était lors de son assemblée générale tenue en septembre dernier, que le Syndicat national des chercheurs hospitalo-universitaires a dénoncé le retard dans la délibération des résultats de ce concours. Les candidats criaient au scandale. Or, il ne s'agit pas d'un retard dans la délibération mais le concours a été simplement annulé. Pour quelle raison? On ne le saura pas. Contacté, le

président du jury, le professeur Abderrahman Belaïd, chef de service psychiatrie à l'hôpital de Cheraga, nous a expliqué que le concours a été entaché «d'irrégularités durant tout son déroulement». Quelles sortes d'irrégularités? Le professeur ne divulguera rien. Le ministère de tutelle, dit-il, à savoir le département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique était destinataire d'un courrier faisant état de ces anomalies et irrégularités. «Ce concours a connu des entorses graves à la charte d'éthique et de déontologie universitaires, J'ai fait un P-V

de carences traçant toutes ces irrégularités qui ont été transmises à la tutelle et qui a fini par déclencher une enquête», a expliqué ce professeur chef de service qui réfute les accusations dont il a fait objet notamment d'avoir tenu en otage des dossiers de candidats. Suite à quoi, a-t-il annoncé, il a été décidé de l'annulation du concours. Le département de Tahar Hadjar a aussi décidé de refaire le concours avec un nouveau jury et la date est fixée pour aujourd'hui. Une décision qui rétablit, estime l'intervenant, les candidats «dans leur droit à un traitement égalitaire et impartial». Les principes d'objectivité et de rigueur scientifique dans l'évaluation des candidats, poursuit-il, sont d'ordre public, ils ne sont pas négociables et «ne sauraient souffrir d'aucun marchandage». A souligner, que le premier jury, composé de cinq mem-

bres, qui devait être tiré au sort a été désigné de fait par la tutelle. Les raisons? Sur le territoire national, il n'existe que neuf professeurs en psychiatrie. Quatre d'entre eux, ayant atteint l'âge de départ à la retraite, ont été déclarés admis à la retraite suite à la première instruction du Premier ministre qui a fixé l'âge de 70 ans comme l'âge de départ à la retraite de cette corporation. Il ne restait donc que cinq professeurs en psychiatrie qui ont constitué de fait les membres du jury. Or, dans le nouveau jury multidisciplinaire, la tutelle a choisi deux membres parmi les professeurs «exclus en raison de leur âge» dans la première liste et les trois autres membres ont été sélectionnés parmi les autres spécialités. Une trentaine de candidats ont concouru dont douze pour le grade de professeur. Ces derniers vont devoir refaire les épreuves. «Ce n'est

pas normal de ne pas délibérer, il y a eu un concours, où il devait y avoir des admis ou des candidats ajournés, le jury doit délibérer et remettre un P-V à la tutelle, nous ne savons pas ce qui s'était passé mais c'est un précédent grave» a déclaré le professeur Ouahioune, président du Snechu. Soulignons que le concours d'accès de grade de professeur est un concours sur titres et travaux de recherches et hospitalières. Il s'agit donc d'une étude de dossier de candidats contrairement au concours d'accès au grade MCA qui est une épreuve sur des questions pédagogiques (préparer une conférence pour un résident) et pratiques (activité médicale). «C'est une épreuve très lourde pour le candidat, ça ne sera pas facile de repasser tout ça» estime le professeur Ouahioune.

S. A.

CRASC D'ORAN

## Hommage à la sociologue algérienne Fanny Colonna

Un hommage sera rendu aujourd'hui, à Oran, à la sociologue algérienne Fanny Colonna, en reconnaissance à sa contribution dans l'émergence de l'anthropologie culturelle du Maghreb et de l'Orient musulman. Cette journée-hommage est organisée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), en collaboration avec l'Institut de recherches

et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam) et le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

Née en 1934 à Theniet-El-Abed, dans la wilaya de Batna, et décédée en novembre 2014, cette sociologue a été, sa vie durant, animée par un désir ardent et constant de contacts et



d'échanges avec la communauté scientifique d'Algérie et d'ailleurs.

Les organisateurs de cet hommage estiment que cette sociologue figure parmi celles et ceux qui ont constamment œuvré à faire advenir une science humaine et sociale sans «tabous» ni «com-

plexes». «Elle avait débroussaillé, dénivelé, labouré et semé, à l'instar de nombreux chercheur(e)s algérien(ne)s, le champ des sciences humaines et sociales. Une large part de ses travaux, notamment ses toutes dernières publications, évoquent la transmis-

sion générationnelle des pratiques et des échanges Sud/Sud dans les sciences humaines et sociales», soulignent-ils dans une présentation de Fanny Colonna avait participé à la formation d'étudiants algériens dans le cadre des ateliers de formation organisés par l'Ecole doctorale d'anthropologie, pilotée par le Crasc.

Inhumée à Constantine en décembre 2014, Fanny Colonna a laissé un héritage scientifique important. Auteure d'ouvrages comme *Instituteurs algériens 1863-1939, les Versets de l'invincibilité, permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine, La vie ailleurs des Arabes en Corse au XIX<sup>e</sup> siècle*, Colonna a rompu avec une pensée coloniale à partir de la critique du déracinement et de l'exclusion des sociétés

colonisées. Elle s'est consacrée à une réflexion sur les conditions d'une histoire sociale du Maghreb colonial, en particulier de l'Algérie.

Cette journée-hommage, placée sous le thème «Fanny Colonna : une sociologue de l'Indépendance», abordera la plupart des sujets qui concernent cette personnalité. Ce sera l'occasion également de revisiter sa pensée, d'examiner les questions permettant de déblayer la voie pour des recherches futures et, enfin, d'approfondir des esquisses de réflexions déjà engagées.

Plusieurs témoignages seront présentés par des sociologues algériens et étrangers, et permettront de mieux saisir l'apport de cette militante et scientifique de terrain

## L'ÉVÈNEMENT AURA LIEU AUJOURD'HUI, AU CRASC D'ORAN

## Hommage à la sociologue algérienne Fanny Colonna

Un hommage sera rendu aujourd'hui à Oran à la sociologue algérienne Fanny Colonna, en reconnaissance à sa contribution à l'émergence de l'anthropologie culturelle du Maghreb et de l'Orient musulman. Cette journée-hommage est organisée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), en collaboration avec l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) et le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

Née en 1934 à Theniet El Abed, dans la wilaya de Batna, et décédée en novembre 2014, cette sociologue a



La sociologue algérienne Fanny Colonna.

été, sa vie durant, animée par un désir ardent et constant de contacts et d'échanges avec la communauté scientifique d'Algérie et d'ailleurs. Les organisateurs de cet hommage esti-

ment que cette sociologue figure parmi celles et ceux qui ont constamment œuvré à faire advenir une science humaine et sociale sans "tabous" ni "complexes". *"Elle avait débroussaillé, dénivélé, labouré et semé, à l'instar de nombreux chercheur(e)s algérien(ne)s, le champ des sciences humaines et sociales. Une large part de ses travaux, et notamment ses toutes dernières publications, évoquent la transmission générationnelle des pratiques et des échanges Sud/Sud dans les sciences humaines et sociales"*, soulignent-ils dans une présentation de l'hommage.

Fanny Colonna avait participé à la formation d'étudiants algériens dans le cadre des ateliers de formation or-

ganisés par l'Ecole doctorale d'anthropologie, pilotée par le CRASC. Inhumée à Constantine en décembre 2014, Fanny Colonna a laissé un héritage scientifique important. Auteure d'ouvrages comme *Instituteurs algériens 1883-1939, les Versets de l'invincibilité, Permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine, La Vie ailleurs des Arabes en Corse au XIX<sup>e</sup> siècle*, Colonna a rompu avec une pensée coloniale à partir de la critique du déracinement et de l'exclusion des sociétés colonisées. Elle s'est consacrée à une réflexion sur les conditions d'une histoire sociale du Maghreb colonial, et en particulier de l'Algérie.

APS



Constitution d'une commission de régulation

## Les critères de chefs de services hospitaliers mieux balisés

■ Le ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf a indiqué à Oran que le gouvernement œuvre à constituer une commission de régulation des critères de chefs de services des centres hospitalo-universitaires.

Par Salem K.

**P**résidant une réunion avec des cadres du secteur de la santé dans l'ouest du pays, le ministre a expliqué que cette commission fixera les critères pour désigner des chefs de services des CHU, leurs missions et autres questions y afférant, soulignant que la réforme du secteur a permis de qualifier un grand nombre de compétences jeunes à gérer des services hospitaliers. M. Boudiaf a ajouté, dans ce cadre, que son secteur mise sur la formation continue qualitative et ouvre le champ devant les compétences pour développer le système sanitaire national selon les ambitions de la société, appelant le corps de la santé à adhérer à cette démarche. Abordant la politique de formation et de mise à niveau des ressources humaines, le ministre a



RND/R

tien dans le domaine de la prise en charge médico-chirurgicale. Cette opération a été réalisée, à travers les hôpitaux ayant adhéré, d'importants résultats, a-t-il indiqué citant, à titre illustratif, plus de 2 500 interventions chirurgicales dont ont bénéficié des malades de différentes régions du pays. Par ailleurs, le ministre a annoncé la tenue, dans les prochaines semaines, de rencontres d'évaluation de l'application du plan anti-cancer initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ces rencontres seront couronnées par un rapport d'évaluation qui sera remis au président de la République, a déclaré M. Boudiaf qui a estimé que cette opération mettra un terme à l'amalgame des chiffres sur le dossier du cancer en Algérie et permettra de connaître d'une manière précise la situation de cette maladie, le nombre de cancéreux et autres indices. Il a exhorté tous les services relevant de son secteur à adopter les systèmes d'informatique dans la gestion médicale et hospitalière dans le cadre d'un plan progressif visant à s'en passer du papier. Le ministre, qui a achevé dimanche soir une visite de deux jours à Oran, a inspecté plusieurs structures relevant de son secteur, à l'instar de l'établissement hospitalier «Medjeber-Tami» d'Ain Turck et des services du CHU d'Oran. Il a tenu également une réunion avec des cadres du secteur de la santé de l'ouest du pays qu'il a exhortés à fournir davantage d'efforts pour la mise en œuvre des projets de réforme et de développement du service public. S. K./APS

cité, comme exemple, la wilaya d'Oran qui dispose actuellement de 670 médecins pouvant prétendre à la chefferie de services de CHU en passant des concours pour des postes sensibles dans le secteur, ajoutant que les compétences que recèle le pays doivent être exploitées à bon escient pour réaliser les ambitions. M. Boudiaf a annoncé, par ailleurs, que la wilaya d'Oran bénéficiera l'année prochaine de plus de 1 000 nouveaux lits d'hôpitaux à la faveur de 14 projets en cours de réalisation à travers la wilaya, à l'instar des hôpitaux de Gdyl, Sidi Chahmi et Oued Tlélat, ainsi que l'hôpital des brûlés et le centre régional de lutte anti-cancer. Le nombre de lits d'hôpitaux atteindra près de 5 000 l'an prochain. Un chiffre conforme à la moyenne selon la densité démographique recommandée par

l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et dépassant la moyenne nationale actuelle. La wilaya d'Oran dispose aussi de 1 400 spécialistes et plus de 50 polycliniques et autres structures sanitaires.

### Un délai d'une semaine pour relancer les jumelages entre hôpitaux

Le ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf, a accordé dimanche à Oran un délai d'une semaine aux responsables des hôpitaux pour qu'ils relancent les projets de jumelage entre ces structures. Lors d'une réunion scientifique organisée au CHU d'Oran et suivie en visioconférence par le staff médico-chirurgical de l'hôpital de Tindouf dans le cadre du jumelage entre ces deux établissements, le ministre

a appelé tous les hôpitaux accusant un retard dans le lancement des projets de jumelage à le rattraper en l'espace d'une semaine, tout en mettant l'accent sur l'importance de ces projets dans le cadre du Plan de développement de la santé nationale. Les projets de jumelage, pour lesquels l'Etat a mobilisé des mécanismes et moyens importants, à l'instar d'un budget de 50 milliards DA, permettent aux habitants du Sud et des Hauts plateaux de bénéficier des expériences et du savoir-faire des staffs médicaux et chirurgicaux des grands hôpitaux du pays jouissant de compétences humaines et du potentiel matériel, a-t-il affirmé. M. Boudiaf a estimé que le jumelage réduit la tension sur les grands hôpitaux permettant à leurs staffs de se déplacer vers des régions dont la population nécessite un sou-

Université de Tizi Ouzou

## Les 4 300 places pédagogiques de Tamda réceptionnées à la mi-octobre

■ Les 4 300 places pédagogiques attendues pour la rentrée universitaire 2016-2017 au niveau du pôle universitaire de Tamda seront livrées à la mi-octobre, a assuré dimanche le vice-recteur chargé de la formation supérieure et graduation de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou.



Par Siham N.

**D**ans une déclaration, Météche Moh Djerdjjer a affirmé que les entreprises en charge du projet de 7 000 places pédagogiques en cours de réalisation à Tamda, se sont engagées à livrer une première tranche de 4 300 au courant des deux premières semaines du mois en cours, les travaux étant pratiquement achevés. «Les blocs sont finalisés à 100% y compris en matière d'équipements pédagogiques et

mobiliers. Il ne reste qu'à achever les travaux de VAD et le bitumage des allées pour procéder à la réception officielle de la structure qui interviendra au plus tard à la mi-octobre», a-t-il précisé. Avec cette livraison, la rentrée ne risque pas d'être perturbée et le début des cours aura lieu dans des conditions normales, a-t-il assuré. Seront scolarisés au niveau de ces blocs pédagogiques 4 500 étudiants dont les nouveaux bacheliers inscrits dans les filières technologie, sciences de la matière, mathéma-

tiques et informatique, sciences financières et comptabilité, ainsi que les 2<sup>e</sup> année des nouvelles spécialités des travaux publics, hydraulique, électromécanique, génie-biomédical et télécommunication, a-t-il signalé. Ce nouveau campus dénommé Tamda II, accueillera également les étudiants en première année et deuxième année médecine, pharmacie et chirurgie dentaire, a indiqué M. Météche qui a expliqué que l'actuelle faculté de médecine relevant du campus Hasnaoua ne peut pas contenir la

totalité des étudiants suite à la fermeture de trois amphithéâtres menacés par un glissement de terrain, a-t-il encore fait savoir. M. Météche a expliqué dans le même sillage que les 2 700 places non encore livrées parmi les 7 000 inscrites sur le même site seront réceptionnées entre janvier et février 2017 et seront gardées pour la prochaine rentrée universitaire 2017-2018, les besoins en matières d'infrastructures pédagogiques étant couverts par les 4 300 places à réceptionner dans les jours à venir et les 7 000 libérées par les diplômés du système classique et du master. Il a toutefois signalé que la journée de samedi sera toujours exploitée au niveau des trois campus Hasnaoua I, Hasnaoua II et Tamda, dans la mesure où les 4 300 places de Tamda apporteront une solution au placement des nouveaux bacheliers au nombre de 11 200 sans pour autant soulager les autres campus de la surcharge des effectifs. Abordant le volet encadrement, le vice-recteur a indiqué que 80 enseignants (maîtres assistants) ont été recrutés en prévision de la prochaine rentrée, tandis que le manque à gagner dépasse les 1 000 enseignants. Le déficit exprimé sera couvert par le recours

aux services des vacataires qui seront chargés des travaux pratiques et dirigés au sein des différents départements, a-t-il observé.  
S. N./APS



EN HOMMAGE À CELLE QUI A ŒUVRÉ TOUTE SA VIE  
POUR LES SCIENCES HUMAINES

## Journée d'étude sur la sociologue Fanny Colonna au CRASC d'Oran

Par

Sihem Bounabi

LE CENTRE de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran rend hommage aujourd'hui, à la sociologue algérienne Fanny Colonna, en reconnaissance à sa contribution à l'émergence de l'anthropologie culturelle du Maghreb et de l'Orient musulman.

Cette journée d'étude est organisée en collaboration avec l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam) et le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah), rapporte l'APS.

Cette journée-hommage, placée sous le thème «*Fanny Colonna : une sociologue de l'Indépendance*», abordera la plupart des sujets qui concernent cette personnalité. Ce sera l'occasion également de revisiter sa pensée, d'examiner les questions permettant de déblayer la voie pour des recherches futures et enfin, d'approfondir

des esquisses de réflexions déjà engagées. Plusieurs témoignages seront présentés par des sociologues algériens et étrangers, et permettront de mieux saisir l'apport de cette militante et scientifique de terrain.

Née en 1934 à Theniet El Abed, dans la wilaya de Batna, et décédée en novembre 2014, cette sociologue a été, sa vie durant, animée par un désir ardent et constant de contacts et d'échanges avec la communauté scientifique d'Algérie et d'ailleurs. En 1962, Fanny et son mari, Pierre Colonna, feront le choix de rester et opteront pour la nationalité algérienne. Cette position et ces nouvelles conditions politiques et citoyennes expliquent une part importante de ses choix épistémologiques dans le champ scientifique français et algérien qu'elle a su tenir des deux mains, sa vie durant.

Les organisateurs de cet hommage estiment que cette sociologue figure parmi celles et ceux qui ont constamment œuvré pour faire advenir une science

humaine et sociale sans tabous ni complexes. Dans la présentation de cet hommage, les organisateurs soulignent que Fanny Colonna, «*avait débroussaillé, dénivelé, labouré et semé, à l'instar de nombreux chercheur(e)s algériens, le champ des sciences humaines et sociales. Une large part de ses travaux, et notamment ses toutes dernières publications, évoquent la transmission générationnelle des pratiques et des échanges Sud/Sud dans les sciences humaines et sociales*».

Fanny Colonna avait participé à la formation d'étudiants algériens dans le cadre des ateliers de formation organisés par l'Ecole doctorale d'anthropologie, pilotée par le Crasc.

Inhumée à Constantine en décembre 2014, Fanny Colonna a laissé un héritage scientifique important. Auteure d'ouvrages comme *Instituteurs algériens 1883-1939, les Versets de l'invincibilité, Permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine, La vie ailleurs des Arabes en Corse au*



*XIX<sup>e</sup> siècle*. Colonna a rompu avec une pensée coloniale à partir de la critique du déracinement et de l'exclusion des sociétés colonisées. Sociologue, elle fit, plus que d'autres, tutoyer la discipline avec l'anthropologie et l'histoire, ce qui a contribué non seulement au déploiement d'une œuvre puissante mais encore à la mise en perspective d'un dialogue interdisciplinaire fructueux.

On lui doit aussi d'avoir ouvert largement les sciences sociales à la littérature et au cinéma, par goût personnel, mais également parce qu'elle y voyait des alliés particulièrement

précieux, tant pour la matière sociale qu'ils font miroiter que parce qu'ils posaient à leur propre manière la question de la narrativité, de la mise en forme et restitution d'une intrigue, au cœur de l'œuvre de Fanny Colonna. Elle s'est consacrée à une réflexion sur les conditions d'une histoire sociale du Maghreb colonial, et en particulier de l'Algérie. Ses ouvrages et articles contribuent, encore aujourd'hui, à éclairer des situations contemporaines par comparaison, analogie ou différences avec d'autres situations, plus anciennes ou plus lointaines.

S. B./APS

Université

## Les inscriptions dans le cadre des transferts fixées du 4 au 6 octobre

**L**es étudiants qui n'ont pas encore suivi les procédures administratives de retrait du dossier de leur inscription dans le cadre des transferts, sont invités à se rapprocher des établissements universitaires concernés durant la période allant du 4 au 6 octobre

2016, a indiqué le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

«Les nouveaux bacheliers ayant obtenu un Bac spécial (lycée Bouamama-session 2016) et ceux ayant un baccalauréat étranger

(2016) ainsi que les retardataires pour les inscriptions et l'orientation, devront se rapprocher de l'établissement universitaire dans lequel ils veulent s'inscrire durant la même période», a indiqué dimanche le ministère dans un communiqué. **L. M.**





**Avis D'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales**

N° 02/UMMTO/VRDPO/2016

[NIF : 408 020 000 150 039]

L'université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : « *Renouvellement des mobiliers pédagogiques au profit des facultés de l'Université Mouloud Mammery de Tizi-Ouzou* »

Ce cahier des charges est structuré en un lot unique :

**Lot unique : Mobiliers pédagogiques**

**Conditions d'éligibilité :**

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ayant la qualité de fabricant, de distributeur exclusif, grossiste ou importateur muni d'un registre de commerce dont le code d'activité doit être approprié à l'objet du cahier des charges.

- Avoir un chiffre d'affaires moyen sur les trois dernières années (2013, 2014 et 2015)  $\geq 10$  millions DA
- Avoir réalisé au moins deux contrats de même nature et dont les montants sont supérieurs ou égal à 8 millions de DA. Justifier cette condition avec des ABE relatives à ces contrats durant les années 2013, 2014 2015 et 2016.
- Etre en règle vis-à-vis de tous les organes légaux et ne souffrir d'aucune des conditions d'exclusion citées à l'article 04 du cahier des charges.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou au Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation 5ème étage, Tour rectorale, Hasnaoua I contre paiement de la somme de 2000.00 DA auprès de l'Agence Comptable de l'université.

Les offres accompagnées des documents réglementaires doivent parvenir sous pli cacheté et anonyme dans une même enveloppe sous forme de trois dossiers séparés :

**A- Dossier de candidature**

1. Déclaration de candidature (renseignée, signée et cachetée)

2. La qualité du soumissionnaire (Fabricant, distributeur exclusif, importateur /Grossiste) doit être confortée par :

✦ Un justificatif valable pour les fabricants (Statut, une attestation délivrée par la chambre de commerce et de l'industrie prouvant que le soumissionnaire est un Fabricant..)

✦ Une copie d'attestation d'exclusivité (en français ou en arabe ou en anglais) liant le fabricant avec son distributeur exclusif pour les représentants exclusifs ;

✦ Registre de commerce pour les importateurs et grossistes.

3. Attestation de solvabilité du fournisseur émise par sa banque à son profit ;

4. Les références professionnelles, appuyées de copies certifiées conforme d'attestation de bonne exécution des deux (02) dernières années uniquement et de l'année en cours;

5. Registre de commerce actualisé en cours de validité. Il est rappelé que le registre de commerce doit spécifier les activités du soumissionnaire en adéquation avec l'objet de l'appel d'offres authentifié par la CNRC;

6. Le statut pour les sociétés (copie) ;

7. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;



8. Attestation de mise à jour CNAS et CASNOS ;
9. Original du casier Judiciaire de la personne engageant l'entreprise ;
10. Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2012, 2013 et 2014) visés par l'administration fiscale ;
11. Un extrait de rôle apuré ou portant la mention «déclaration », certifié du receveur, précisant que l'intéressé a obtenu des délais de paiement ;
12. Copie de la carte d'identification fiscale certifiée conforme ;
13. Le planning d'exécution des livraisons;
14. Copie du reçu de paiement délivré par le comptable de l'université ;
15. La disponibilité de la pièce de rechange et installation de réseau de service après vente ;
16. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux
17. Déclaration de probité (renseignée, signée et cachetée) ;
18. Les références bancaires.

#### **B - Dossier de L'offre Technique**

1. L'offre technique (chaque page dûment paraphée et portant à la dernière page la mention manuscrite LU et ACCEPTE).
2. Le cahier des prescriptions spéciales (offre financière) (chaque page dûment paraphée et portant à la dernière page la mention manuscrite LU et ACCEPTE).
3. La déclaration à souscrire (renseignée, signée et cachetée).
  
4. Documentations techniques détaillées des équipements proposés conformément aux équipements demandés; prospectus et autres spécifications techniques.

#### **C - Dossier de l'offre Financière**

1. La lettre de soumission (renseignée, signée et cachetée).
2. Le bordereau des prix unitaires (renseigné, signé et cacheté).
3. Le devis quantitatif et estimatif (renseigné, signé et cacheté).
4. Descriptif des équipements (renseigné, signé et cacheté).

Les soumissionnaires soumettront leurs offres sous une enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que les mentions suivantes :

Université Mouloud Mammeri, Hasnaoua I, Tizi Ouzou.

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC  
EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°...UMMTO/VRDPO/2016

**OBJET:** « *Renouvellement des mobiliers pédagogiques au profit des facultés de  
l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou* »

**Lot unique : Mobiliers pédagogiques**

Cette enveloppe principale contiendra trois enveloppes scellées :

1. Une enveloppe contenant tous les documents du dossier de candidature portant la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE ».
2. L'une contenant tous les documents de l'offre technique portant la mention « OFFRE TECHNIQUE ».
3. L'autre contenant tous les documents de l'offre financière portant la mention « OFFRE FINANCIERE ».

Chacune des enveloppes scellées devra être identifiée en tant que telle.

- Le délai de préparation des offres est fixé à vingt (20) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 h 30 minutes, si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées au niveau du Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation 5ème étage, Tour rectorale, Hasnaoua I de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.

L'ouverture des plis est fixée au dernier jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 11h00. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 3 mois à compter de la date d'ouverture des plis.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE UNIVERSITE DE YAHYA FARES MEDEA Secrétariat général Sous-direction des personnels et de la formation <b>RECRUTE 2016</b>			
Grades	Spécialité	Nombre de postes	MODE DE RECRUTEMENT
Administrateur	les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur dans les spécialités : Science juridiques et administratives, sciences économiques, sciences de finances, sciences des commerciales, sciences de gestion, sciences politiques et relations internationales, sociologie : sauf option sociologie de l'éducation, psychologie : option travail et organisation, sciences de l'information et de la communication : sciences islamique : option charia et droit, ou d'un titre reconnu équivalent.	11	Par voie de concours sur épreuves
attaché de direction principale	parmi les titulaires d'un diplôme en spécialité : DEUA ou Diplôme de Technicien supérieur dans les domaines suivants : la gestion publique, droit des affaires, le droit des relations économiques internationales, le commerce international, marketing, gestion de ressources humaines, Psychologie	03	Par voie de concours sur épreuves
Secrétaire de direction principale	les candidats titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en secrétariat ou d'un titre reconnu équivalent.	02	Par voie de concours sur épreuves
Comptable administratif principal	les candidats titulaires d'un DEUA comptabilité et impôts + comptabilité + comptabilité et gestion financière des entreprises+ comptabilité et gestion+diplôme technicien supérieur en gestion des stock +diplôme économie et droit.	03	Par voie de concours sur épreuves
interprète	Candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur en traduction et interprétation-certificate ou équivalent.	01	Par voie de concours sur épreuves
Attaché des bibliothèques universitaires de niveau I	les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur en science de la bibliothèque ou équivalent	03	Par voie de concours sur épreuves
Assistant de Bibliothèque Universitaire	parmi les titulaires d'un diplôme en spécialité: - DEUA en Science de la Bibliothèque. - Diplôme de Technicien supérieur documentaliste archiviste ou d'un titre reconnu équivalent	04	Par voie de concours sur épreuves

Attaché des bibliothèques universitaires de niveau I	les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur en science de la bibliothèque ou équivalent	03	Par voie de concours sur épreuves	
Assistant de Bibliothèque Universitaire	parmi les titulaires d'un diplôme en spécialité: - DEUA en Science de la Bibliothèque. - Diplôme de Technicien supérieur documentaliste archiviste ou d'un titre reconnu équivalent	04	Par voie de concours sur épreuves	
Ingenieur d'état en informatique	les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'état en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	01	Par voie de concours sur épreuves	
Technicien supérieur des laboratoires universitaire	les candidats titulaires d'un DEUA, diplôme technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	01	Par voie de concours sur épreuves	
Grades	Spécialité	MODE DE RECRUTEMENT		Nombre de postes
Ingenieur d'état des laboratoires universitaire	les candidats titulaires d'un diplôme master dans les domaines suivants : - science de technologie-mathématique et informatique - science de la matière - science de la terre - science de la nature et vie - science de la terre - les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'état ou d'un titre reconnu équivalent	Diplôme de master : Domaine : sciences et technologies, Sciences de la nature, Mathématiques-informatique, Sciences de la nature et de la vie, Domaine : Sciences de la terre et de l'univers, diplôme d'ingénieur d'état : Agronomie, Alimentation Electrique Automatique, Biologie, Chimie industrielle, Economie des hydrocarbures Electronique Electrotechnique Exploitation, Génie automatique Génie chimique, Génie civil, Génie de l'environnement, Génie des matériaux, Génie des mines, Génie des procédés Génie des procédés industriels, Génie Electrique et Electronique, Génie hydraulique, Génie industriel Génie mécanique Génie métallurgie, Génie minier Géologie, Géophysique Ingénieur physique Mines Statistique et planification, Traitement des eaux et liquides industriels		01

**DOSSIER A FOURNIR :**

- \* une demande manuscrite ;
- \* une (01) photo d'identité ;
- \* Notice retiré du site de l'Université
- \* une copie de la carte d'identité nationale ;
- \* une copie du titre ou diplôme,
- \* Certificat de résidence

Le dossier complet sera déposé main à main au : (Sous - Direction des personnels et de la formation)

Bibliothèque central, Pole universitaire – Média .

**Date de Clôture :** 15 jours après la parution du Présent avis